

Compte rendu du CTL du 19 novembre 2014

Aménagement des horaires d'ouverture de l'accueil des Trésoreries en zone non urbaine

"A la demande des agents", c'est en ces termes que Monsieur Mignon a tenté de nous expliquer la modification des horaires d'ouverture de Trésoreries dans les communes de moins de 10.000 habitants.

Après une première vague de réduction des plages horaires d'ouverture au public en 2012, voici la deuxième.

Issu d'une circulaire du 22 octobre de la Direction Générale, cet aménagement des horaires d'ouverture au public des services de la DGFIP vise selon l'Administration "à améliorer les conditions de travail des agents de l'accueil" et permet une harmonisation des plages d'accueil. En Vendée, cet aménagement se fera en 2 temps. D'abord au 1^{er} janvier 2015 pour les Trésoreries des communes de moins de 10.000 habitants avec une obligation d'ouvrir au moins 16 heures dans la semaine, puis dans un second temps dans les sites urbains (amplitude horaire hebdomadaire minimale de 24 heures sur 4 jours au moins!).

Ces modifications d'horaires effectuées, certes avec le consentement des chefs de services, mais sans groupe de travail préalable et sans concertation avec les collectivités locales, sont loin d'apporter l'harmonisation tant prônée par l'Administration. En effet, les jours et plages hebdomadaires d'ouverture au public seront différents en fonction des Trésoreries....

Quant à l'argument d'amélioration des conditions de travail, il laisse sceptique, étant donné que les agents devront recevoir la même quantité de contribuables dans un délai plus court et que les plages téléphoniques sont maintenues à l'identique.

Pour les représentants de **Solidaires Finances Publiques**, le constat est clair, cet aménagement ne vise qu'une chose: pallier les suppressions d'emplois....

Les arguments plus que fallacieux de notre Administration ne sont qu'un leurre. La notion de service public, tant vantée par l'Administration, il y a encore peu de temps, est devenue une idée bien obsolète : "Il faut déshabituer le contribuable de l'accueil physique" ... "L'avenir, c'est le tout internet"... Voilà ce que nous répondent les représentants de l'Administration en CTL... Pour les représentants de **Solidaires Finances Publiques**, ces réponses sont insupportables... Il y a un gouffre entre le langage de l'Administration et la réalité dans les services. Nous en voulons pour preuve, l'augmentation exponentielle de réceptions dans les SIE pour le télépaiement de la Contribution Foncière des Entreprises.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, la seule solution pour améliorer les conditions de travail, le service public, la qualité des missions effectuées, est l'arrêt des suppressions d'emplois et la restitution des emplois supprimés !

Bien évidemment, les organisations syndicales ont refusé, à l'unanimité, de voter sur un tel sujet.

Les ponts naturels:

Cette année, l'Administration propose la possibilité de prendre 3 ponts naturels :

- Vendredi 2 janvier 2015
- Vendredi 15 mai 2015
- Lundi 13 juillet 2015

Comme chaque année, les représentants de **Solidaires Finances Publiques** se sont abstenus lors du vote. Comme chaque année, nous avons demandé à ce que ces jours soient offerts par le Directeur de la DDFiP au lieu d'être financés par les agents.

Questions et informations diverses:

Solidaires Finances Publiques a demandé à ce que tous les agents techniques puissent bénéficier d'un accès informatique notamment à Ulysse, Agora ou FDD. Cette demande a été "à priori" acceptée par Monsieur Josserand, "reste à voir l'installation sur les sites respectifs".

Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** ont dénoncé la proposition effectuée par certains chefs de service de réduire le nombre de brochures IR distribuées aux agents. Monsieur Mignon et les Directeurs se sont farouchement opposés à cette idée dont ils n'avaient pas connaissance car, selon eux, "la Brochure est un outil indispensable...".

Point sur le bâtiment B de la Cité Travot à La Roche sur Yon:

Les problèmes concernant ce bâtiment (étanchéité des fenêtres, aération de la salle informatique, aménagement des toilettes...) sont à voir avec la Préfecture dicit Monsieur Josserand : "Les signalements ont été effectués, l'Administration s'est emparée des sujets et certains seront abordés lors du prochain conseil de la Cité Travot".

A l'issue des élections du 4 décembre, les représentants de Solidaires Finances Publiques au CTL de Vendée ont tous été reconduits dans l'exercice de leur mandat, il s'agit de :

Titulaires: Thierry Loirat, Pascal Thomas, Nathalie Loirat

Suppléants: Thierry Leost, Alain Taraud, Laurent Biraud

